

Modification 002 - questions et réponses

- 1) La date de soumission indiquée est le 2013-12-13; toutefois, il a été difficile de télécharger la demande de propositions (DP) complète sur le site Web. Je me demande si EC serait prêt à envisager de reporter la date de soumission au 2014-01-10, surtout compte tenu du fait qu'environ une semaine de temps de préparation de la proposition sera perdue en raison du temps des Fêtes.
Réponse : La date limite a été reportée au mardi 14 janvier.

- 2) La partie 3 indique que des copies papier sont requises pour la soumission. Veuillez confirmer que les copies électroniques ne sont pas acceptables. De plus, les copies papier doivent-elles être reçues d'ici la date limite pour les propositions ou doivent-elles porter une date d'oblitération qui correspond à la date limite?
Réponse : Des copies papier sont requises pour la soumission et doivent être reçues à l'Unité de réception des soumissions au plus tard à la date limite indiquée.

- 3) Veuillez confirmer que l'adresse de l'Unité de réception des soumissions est le 45, promenade Alderney, Dartmouth (N.-É.)
Réponse : C'est exact. L'adresse de l'Unité de réception des soumissions est le 45, promenade Alderney, Dartmouth (N.-É.)

- 4) Veuillez insérer dans la demande de proposition sous la section 6 - Assurance
Réponse : L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéficiaire et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.